

**PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SILLAS  
du lundi 24 septembre 2018**

Le vingt-quatre septembre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal de SILLAS s'est réuni en session ordinaire à 17 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DESQUEYROUX, Maire.  
Convocation du conseil municipal le 17/09/2018.

PRESENTS : MM JUMEL Albert, MIRAMBET Christian, BONNECHERE Jeannot, DABITCH Claude, LABESQUE Denis, Mmes RÉJALOT Elisabeth, HERNANDEZ Jacqueline, BIREPINTE Nathalie et HAMON Sylvie.

ABSENTE : Mme GARBAYE Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme RÉJALOT Elisabeth.

Monsieur le Maire effectue la lecture du procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2018 ; Celui-ci a été adopté à l'unanimité des membres présents.

**PLUi – PADD –**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réunion du Comité Technique du PLUi qui s'est déroulée le mercredi 19 septembre à la salle des associations de Grignols en présence du Cabinet d'études et des membres d'urbanisme de la CDC du Bazadais. Les différentes réflexions de l'ordre du jour étaient la désignation des membres, la présentation des ateliers, des scénarios de développement et les travaux préparatoires.

Après avoir étudié le projet de zonage du PADD transmis par le Cabinet d'Étude, il a été constaté des erreurs au niveau du lieu-dit « Balicogne ». Le projet d'habitat à court termes concernant la parcelle A393 a été omis, et la coupure d'urbanisation se situe après ce lieu-dit en bordure du chemin départemental 10 en direction de Sillas et non au milieu de l'urbanisation.

Ces rectifications seront transmises à la CDC du Bazadais pour contrôle.

**REU (répertoire unique électoral) –**

**TRAVAUX COMMISSION ÉLECTIONS – NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ –**

Dans le cadre de la réforme des modalités d'inscription sur la liste électorale, il convient de désigner un délégué pour participer aux travaux des commissions de contrôle. Trois élues seraient éventuellement intéressées : Mmes HAMON, BIREPINTE et RÉJALOT.

Cependant, il convient de demander à la Sous-Préfecture qu'elles sont les réglementations pour ces contrôles en raison des disponibilités de chacune.

**AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu reçu de Mr Omar SEGHROUCHNI, Conseiller en développement territorial, suite à la réunion sur site du 22 juin dernier. Celui-ci a demandé au Centre Routier de Langon d'effectuer un comptage au plus tôt (mi-septembre) afin de connaître la vitesse des automobiles.

De plus des aides seraient possibles, comme installation de deux panneaux lumineux, panneaux indicatifs « radars fréquents », bandes rugueuses au sol, en fonction du résultat des comptages.

**Questions et informations diverses :**

- Monsieur donne lecture du courrier reçu de Mr le Maire de Grignols demandant aux communes limitrophes dans le cadre de la mise aux normes de la salle des fêtes et de la transformation du bâtiment des anciennes écoles, de pouvoir bénéficier de l'utilisation de salles des fêtes pour des activités diverses des associations. Le Conseil Municipal donne son accord. Une participation minimale sera demandée pour le nettoyage et le chauffage (entre 50 € et 100 €).
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du nombre de clients du réseaux GRDF 2017. Ils sont au nombre de 7 et se situent au niveau de la Route de l'Église.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des remerciements de l'association FNACA du comité cantonal de Grignols pour le versement de la subvention 2018.
- Le curage de fossés au lieu-dit « Pellile » a été effectué ; cependant il serait nécessaire de contacter l'entreprise pour faire le point sur ces travaux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 18h25.